

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13

AI master / design social

2018-2019
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER À FINALITÉ SPÉCIALISÉE :
DESIGN SOCIAL

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.9

BLOC 01

P.21

BLOC 02

P.29

annexes

P.32

**unités d'enseignement
– organigramme**

**PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER / FINALITÉ :
DESIGN SOCIAL**



**2018-2019
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activités de remédiation

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

Atelier interdisciplinaire

Une démarche interdisciplinaire consiste à s'aventurer aux intersections des champs disciplinaires, d'aller voir ce qui se passe « entre » eux. Elle se situe à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges crée quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.

Atelier transdisciplinaire

Une démarche transdisciplinaire, comme son étymologie l'indique, consiste à s'aventurer non seulement entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci. Elle apparaît lorsque les points de vue de chaque discipline s'entraident et se dépassent au profit de l'exploration d'un questionnement. Elle permet d'aborder le monde qui nous

entoure dans sa complexité et sa diversité.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

BLOC

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 Crédits (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Co-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage.

Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, éprouves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Pré-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

TFE et PFE

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AC :

Actualités culturelles

AI :

Architecture d'intérieur

Crédit ECTS :

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

HAA :

Histoire et actualité des arts

QUADRI :

Quadrimestre

TT :

Techniques et technologies

UE :

Unité d'enseignement

Ayant pour vocation de former des créateurs-concepteurs dans le domaine de l'architecture d'intérieur, ce master 120 crédits a pour but de rendre l'étudiant capable d'intégrer et de développer de manière autonome les nombreuses compétences qui permettent d'analyser, évaluer et concevoir des projets d'architecture d'intérieur. En ce sens, il pourra poser les bons choix en vue d'intervenir avec pertinence et de façon innovante dans des lieux aussi divers que l'habitat, l'espace public, les espaces de services, les espaces d'exposition, le « monument »...

FINALITÉ SPÉCIALISÉE — DESIGN SOCIAL

Face à une société en pleine mutation, devant l'essor de nouveaux modèles économiques, de modes de production et de consommation inédits ainsi que de nouvelles formes de citoyenneté, cette finalité favorise une création axée sur l'analyse de l'humain, des sociétés et de leurs contextes. Organisée en collaboration avec MAD Brussels et la Faculté LOCI Bruxelles (UCL), cette formation a pour objectif de confronter la pratique des étudiants en architecture d'intérieur à des problématiques de terrain, intégrant de manière holistique et systémique des notions sociales, culturelles et environnementales. Une approche pédagogique intégrant étroitement la méthodologie et la pratique permet aux étudiants de travailler

directement sur des projets réels, portés par des organisations sur le terrain. Cette approche sollicite la créativité et le sens critique des étudiants, qui doivent non seulement appréhender des problématiques sociétales complexes et interconnectées, mais aussi défendre leurs idées face à des interlocuteurs du terrain. Cette finalité se centre sur une pratique de Design Thinking centrée sur l'humain, intégrant faisabilité technique, viabilité économique et désirabilité par l'utilisateur. Cette approche se fonde sur un travail approfondi de recherche et d'observation, de prototypage rapide et d'expérimentation de solutions innovantes, compétences essentielles dans tout travail de design d'espaces, d'objets ou de services.

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09

BLOC 01

P10
UE 01 — atelier de la spécialisation
Design Social / Analyse des pratiques

P11
UE 02 — cours de la spécialisation
Design stratégique

P12
UE 03 — cours de la spécialisation
Sociologie de l'habitat

P13
UE 04 — techniques et et technologies
Équipements

P14
UE 05 — art et pensée
Actualité et lectures de l'art /
Muséographie

P15
UE 06 — atelier interdisciplinaire
Architecture d'intérieur / Matériaux
nouveaux

P16
UE 07 — techniques et et technologies
Équipements

P17
UE 08 — aspects juridiques
Notions de législation et de droit

P18
UE 09 — TFE
Méthodologie du mémoire

Unité d'enseignement 1

Quadrimestre 1

Enseignants

Pierre Echard

Olivier Gilson

Nicholas Kite

Charlotte Lancelot

Alain Stevens

Titulaire

Olivier Gilson

Crédits / charge horaire

23 Crédits / 143h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur /
Design social
(20 Crédits / 104h)
 - Séminaire / Analyse des
pratiques (3 Crédits / 39h)
-

Co-requis

UE 02, UE 03

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.5, 3.2, 3.3,
3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 5.1,
5.2, 6.2, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Créer un programme approprié à une thématique donnée.
- Mener une approche pluridisciplinaire combinant théorie, ateliers et stages pratiques.
- Confronter la pratique de l'architecture d'intérieur à des problématiques qui ont trait au groupe, à la collectivité et aux usages.
- Trouver des solutions innovantes, performantes, durables et économiquement viables.
- Favoriser une création pluridisciplinaire axée sur l'analyse de l'humain, des sociétés et de leurs contextes.
- Explorer des perspectives différentes sur des enjeux sociétaux tels que l'habitat, l'urbanisation, la santé, la nutrition, l'entente entre peuples ou générations, ou encore la mobilité, la biodiversité, le changement climatique, etc.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 2

Quadrimestre 1

Enseignant et titulaire

Pierre Echard

Crédits / charge horaire

3 Crédits / 39h

Activité d'apprentissage

Pratique sociale et professionnelle / Design stratégique

Co-requis

UE 02, UE 03

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Axer l'étude sur l'analyse de l'humain, des sociétés et de leurs contextes.
- Favoriser une approche holistique et systémique.
- Explorer des perspectives différentes sur des enjeux sociétaux tels que l'habitat, l'urbanisation, la santé, la nutrition, l'entente entre peuples ou générations, ou encore la mobilité, la biodiversité, le changement climatique, etc.

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit ainsi que des exercices en lien avec l'atelier.

Unité d'enseignement 3

Quadrimestre 1

Enseignant et titulaire

Gérald Ledent (LOCI-UCL)

Crédits / charge horaire

4 Crédits / 30h

Activité d'apprentissage

Utopies et actualités de
l'habitat

Co-requis

UE 01, UE 02

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Se questionner sur le contexte d'apparition d'une utopie, en décelant les insatisfactions qui ont conduit à l'émergence d'une pensée alternative.
- Se confronter à une réalité habitée et appliquer des méthodes d'approche de contexte, en lien avec la thématique d'actualité choisie.
- Développer une pensée dystopique, utopique, eutopique et la formuler avec des moyens appropriés.
- Projeter la proposition eutopique dans une réalité sociale donnée.
- Appréhender les écarts entre les logiques de production et les logiques d'appropriation (pratiques et représentations) des lieux habités.

Évaluation

Examen écrit.

Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 26h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 07

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 5

Quadrimestre 1

Enseignantes

Monique Renault

Elke de Rijke

Titulaire

Monique Renault

Crédits / charge horaire

5 Crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art (3 Crédits / 52h)
- Muséographie / Générale (2 Crédits / 26h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Comprendre et contextualiser des formes, des contenus et des enjeux dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène.
- Rechercher de façon ciblée des informations théoriques et artistiques.
- Réaliser un commentaire esthétique spécialisé de textes et d'images.
- Parfaire des notions de construction d'une appréciation esthétique.
- Connaître l'histoire des musées, leurs fonctions et leurs objectifs dans la société contemporaine.
- Maîtriser les enjeux de la collection, de la conservation et de la mise en espace et en valeur du patrimoine matériel et immatériel.
- Développer la maîtrise d'un exposé oral et écrit.
- Développer le sens de la collaboration.
- Développer l'esprit critique et affiner le jugement personnel grâce à l'acquisition d'une culture du regard ainsi que des outils d'analyse de l'offre culturelle des dernières décennies.

Évaluation

- Une première note est attribuée lors de la présentation orale en cours d'un commentaire de spectacle. Une deuxième note est attribuée à la fin de l'année sur base d'un dossier écrit individuel (AC/ALA).
- Dissertation écrite permettant d'évaluer l'état d'acquisition des connaissances, de capacité de synthèse du cours et d'autonomie du jugement (AC/AA).

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 2

Enseignants

Aline Gheysens

Olivier Gilson

Nicolas Gyömörey

Charlotte Lancelot

Frédéric Ruymen

Nicolas Stevens

Titulaire

Nicolas Gyömörey

Crédits / charge horaire

15 Crédits / 120h

Activité d'apprentissage

– Architecture d'intérieur/

Atelier (13 crédits / 96h)

– TT / Matériaux nouveaux

(2 crédits / 24h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2,

4.3, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Acquérir une perception interdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

– AI / Atelier 90% ;

– TT / Matériaux nouveaux 10 %.

* Voir glossaire

Unité d'enseignement 7

Quadrimestre 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 03

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 8

Quadrimestre 2

Enseignants

Antoine Boute

Pierre Cox

Titulaire

Antoine Boute

Crédits / charge horaire

4 Crédits / 72h

Activités d'apprentissage

– Gestion / Générale

(3 Crédits / 48h)

– Droit / Notions de législation

et de droit (1 Crédits / 24h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2,

6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

– Connaître les lois, décrets, règlements, qui régissent l'activité du monde du bâtiment et les responsabilités qui reposent sur les épaules de tous les acteurs et intervenants et plus spécifiquement les architectes d'intérieur.

– Contextualiser les problématiques juridiques abordées de façon à dépasser le point de vue purement légaliste.

Évaluation

Examen oral ou écrit.

Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Monique Renault

Titulaire

Monique Renault

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Méthodologie / Du mémoire

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Apprendre à délimiter un travail de recherche personnel.
- Identifier et associer les ressources nécessaires à un travail de recherche.

Évaluation

Exercices écrits (contrôle continu).

13

12

11

10

BLOC 02

UE

P.22

UE 10 – pratiques professionnelles

Stages

P.23

UE 11 – atelier transdisciplinaire

Atelier / Suivi du mémoire

P.24

UE 12 – art et pensée

Art et architecture / Anthropologie de l'art

P.25

UE 13 – atelier transdisciplinaire

Atelier / Suivi du mémoire

Unité d'enseignement 10

Quadrimestres 1 et 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

10 Crédits / 150h

Activité d'apprentissage

Stages

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Constituer un CV et un book original et de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec l'architecture d'intérieur et en réponse aux exigences du projet de l'étudiant.

Évaluation

L'évaluation se fait en cours d'année par le suivi de la recherche, par la production d'un book, d'un CV et d'une lettre de motivation.

Unité d'enseignement 11

Quadrimestre 1

Enseignants

Rafaella Houlstan-Hasaerts,

Aline Gheysens

Alain Stevens

Monique Renault

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

20 Crédits / 156h

Activité d'apprentissage

– Architecture d'intérieur /
Atelier (15 crédits / 104h)

– Méthodologie / Suivi du
mémoire (5 crédits / 52h)

Pré-requis

UE 05, UE 09

Co-requis

UE 13

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3,
5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

Évaluation continue.

Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Carolina Serra

Titulaire

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Crédits / charge horaire

6 Crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (4 Crédits / 52h)
- Sciences humaines et sociales / Anthropologie de l'art (2 Crédits / 26h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Décrire, analyser et critiquer des objets architecturaux et artistiques en les resituant dans un contexte plus large que celui de l'« œuvre » accomplie. Il s'agira notamment de prendre en compte leur processus de production, leur réception, leur usage et occupation, leur évolution dans le temps et leur relation à diverses dimensions de la société.
- Mener des recherches documentaires et bibliographiques. Se doter de références pour aborder des questions spatiales et artistiques complexes, articulées à diverses dimensions de la société.
- Faire des liens itératifs entre le cours, d'autres enseignements et le travail d'atelier.
- Développer un propos oral et écrit.
- Participer à l'élaboration d'un savoir collectif à travers des séminaires.
- Penser l'engagement des étudiants dans la société et évaluer l'impact de leurs productions sur celle-ci.
- Mettre en relation de systèmes culturels issus de sociétés diverses par la méthode ethnologique.
- S'ouvrir au raisonnement des autres, à mettre en question ses propres catégories, à les analyser et à les resituer par la compréhension de sa propre société.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

- HAA / Art et architecture 66 % ;
- SHS / Anthropologie de l'art 34 %.

Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 2

Enseignants

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Nicholas Kite

Monique Renault

Alain Stevens

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

24 Crédits / 144h

Activité d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (16 crédits / 96h)
- Méthodologie / Suivi du mémoire (8 crédits / 48h)

Co-requis

UE 11

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Sélectionner parmi les techniques et matériaux contemporains des solutions innovantes appropriées aux besoins ou exigences spécifiques d'un projet.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

AI / A : Évaluation continue.

Méthodologie / Suivi du mémoire : Travail + Défense.

ANNEXE 1
RÉFÉRENTIEL DE
COMPÉTENCES

Le grade de master en Architecture d'intérieur — Finalité : Design social est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
9. répondent à des enjeux socio-économiques, environnementaux et culturels par une approche et une pratique de co-création centrées sur l'utilisateur ;
10. intègrent la notion de service dans les solutions qu'ils proposent.

ANNEXE 2
COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES
ET ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
TERMINAUX

Au terme du 2^e cycle, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Intégrer et élargir les connaissances dans les domaines de l'architecture d'intérieur et des champs connexes.

- 1.1 Mener une recherche documentaire approfondie.
- 1.2 S'approprier des concepts complexes articulés à diverses dimensions de la société pour formuler un propos personnel.
- 1.3 Envisager une approche transversale des spécialisations.

2. Problématiser une thématique.

- 2.1 Développer une thématique avec justesse et méthode.
- 2.2 Intégrer toutes les composantes d'une thématique abordée dans le cadre d'un travail théorique et d'un projet d'architecture d'intérieur.
- 2.3 Allier l'étude factuelle à l'analyse critique.
- 2.4 Produire un écrit répondant à une question de recherche.
- 2.5 Appliquer la méthodologie du Design Thinking pour faire émerger la problématique.

3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.

- 3.1 Mener une démarche fondée sur une étude approfondie de champs connexes.
- 3.2 Créer un programme approprié à une thématique donnée.
- 3.3 Identifier et maîtriser les techniques mobilisées dans le projet tout en sollicitant les ressources nécessaires.
- 3.4 Objectiver les contraintes inhérentes au projet (contraintes patrimoniales, normes et réglementations, cahier des charges, métrés, coûts).
- 3.5 Apporter une réponse spatiale pertinente et originale.
- 3.6 Répondre formellement en produisant une solution intégrant un service.
- 3.7 Mettre en application des solutions centrées sur l'utilisateur par une approche de Design Thinking.
- 3.8 Mise en situation réelle par l'expérimentation de réponses (prototypage rapide), qu'elle se reflète sous forme d'objet, de service ou d'espace.

4. Communiquer

- 4.1 Défendre oralement ou par écrit un propos de manière convaincante.
- 4.2 Proposer un dispositif de communication approprié.
- 4.3 Soutenir un débat argumenté.

5. Intégrer les enjeux de société actuels.

- 5.1** Intégrer les enjeux sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels.
- 5.2** Faire preuve d'autonomie intellectuelle dans l'attitude adoptée face à ces enjeux.

6. Être un citoyen responsable.

- 6.1** Être ouvert et à l'écoute des autres.
- 6.2** S'engager en tant qu'architecte d'intérieur.
- 6.3** Faire preuve de transversalité et de polyvalence.
- 6.4** Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.
- 6.5** Faire preuve d'autocritique.



- **LOCI-UCL** AA OUVERTE AUX ÉTUDIANTS DE LOCI-UCL
- **ESA** AA OUVERTE AUX ÉTUDIANTS DE L'ESA

BLOC 02 60 CRÉDITS

QUADRI 01+02

UE 10
Pratiques professionnelles
– Stages

10 crédits

QUADRI 01

UE 11
Atelier transdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– Méthodologie / Suivi du mémoire

- UE 05
- UE 09
- UE 13

20 crédits

UE 12
Art et pensée
– HAA / Art et architecture
– SHS / Anthropologie de l'art

6 crédits

QUADRI 02

UE 13
Atelier transdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– Méthodologie / Suivi du mémoire

UE 11
24 crédits

BLOC 01 60 CRÉDITS

QUADRI 01

UE 01
Atelier de la spécialisation
– Architecture d'intérieur / Design social
– Séminaire / Analyse des pratiques

UE 02
 UE 03
23 crédits

UE 02
Cours de la spécialisation
– PSP / Design stratégique

UE 01
 UE 03
3 crédits

➤ LOCI-UCL

UE 03
Cours de la spécialisation
– Utopies et actualités de l'habitat

UE 01
 UE 02
4 crédits

➤ ESA

UE 04
Techniques et technologies
– TT / Équipements

UE 07
2 crédits

UE 05
Art et pensée
– AC / Actualité et lectures de l'art
– Muséographie / Générale *

5 crédits

➤ LOCI-UCL*

QUADRI 02

UE 06
Atelier interdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– TT / Matériaux nouveaux

15 crédits

UE 07
Techniques et technologies
– TT / Équipements

UE 04
2 crédits

UE 08
Aspects juridiques
– Gestion / Générale
– Droit / Notions de législation et de droit

4 crédits

UE 09
TFE
– Méthodologie / Du mémoire

2 crédits